

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

80 km/h : la grosse colère des motards

AMIENS Plusieurs centaines de motards ont manifesté leur opposition à la généralisation du 80km/h.



La manifestation d'hier se voulait un « dernier avertissement » au gouvernement. D'autres devraient suivre. (Photo Fred HASLIN)

Difficile de dire combien ils étaient au juste. « Mille motos » au moins, comme l'affirment les organisateurs ? Certitude, la démonstration de force annoncée par la fédération des motards en colère (FFMC) a bien eu lieu samedi à Amiens, envahi le temps d'un après-midi par plusieurs centaines de « gros cubes ». Un impressionnant cortège sur fond de klaxon et de coups d'accélérateur rageurs, qui aura produit sur son passage des embarras de circulation impressionnants. Le tout pour manifester une opposition farouche à la généralisation du 80 km/h sur les routes secondaires.

DES ACTIONS SPECTACULAIRES

16 heures, centre-ville. Après avoir bloqué un temps les accès sud, le cortège fait relâche devant le palais de justice. Au micro, Philippe Ledunq, président de la FFMC 80 : « Symboliquement, nous nous retrouvons ici, devant le palais de justice, parce que c'est là que nous viendrons demain pleurer pour qu'on nous laisse notre permis. Et c'est là aussi que ça finira si le gouvernement refuse de nous écouter, parce que dès le mois prochain nous allons passer à de nouvelles formes d'action autrement plus spectacu-

lares ! »

L'odeur de poudre des pétards et des fusées d'artifice se mêle à celle des gaz d'échappement... Deux casques en flammes atterrisent dans la cour pavée du palais de justice sous les vivats de la foule. Sur le trottoir d'en face, Éric, la cinquantaine, est venu de Crépy-en-Valois dans l'Oise. « Les 80 km/h, c'est une vaste fumisterie. Un truc pour remplir les caisses de l'État et certainement pas pour assurer la sécurité des usagers sur la route. »

« 80 km/h, ce sera source de distraction pour les automobilistes »

Christophe Bazin

Un peu plus loin, Christophe Bazin, assis sur une moto depuis 15 ans, est lui aussi persuadé que la mesure n'a d'autre préoccupation que financière : « À 80 km/h, les gens vont se sentir en sécurité. Ce sera source de distraction, les automobilistes hésiteront moins à regarder leur téléphone. Je redoute une multiplication des collisions frontales... » Jeanne-Marie, sa passagère, note qu'à 80 km/h les motos comme les voitures se retrouveront à la même vitesse que les poids lourds. Sans

réserve pour doubler. Persuadé qu'il reste de l'espace pour obtenir le retrait de la mesure, Christophe Bazin a participé à l'enquête lancée par le Sénat qui réclame – en vain jusqu'ici – les résultats de l'expérimentation menée sur quelques portions de routes. Façon de rappeler que le combat des motards passe aussi par les hommes politiques. Et les autres usagers de la route : « Pour l'instant, nous sommes seuls à nous mobiliser, déplore Philippe Ledunq. Ce qui ne veut pas dire que les autres approuvent. Nous avons déjà avec nous quelques automobilistes. Il faudra que d'autres nous rejoignent... » Cette convergence – ou non – des luttes sera un élément clé pour l'avenir de la mesure. Reste à vérifier si les automobilistes seront prêts à quitter l'ambiance feutrée de leur habitacle pour rejoindre dans la rue une famille « motards » à l'esprit de corps plus affirmé. En attendant, la FFMC promet des actions de nature à médiatiser son combat. ■ PHILIPPE FLUCKIGER

sur le web

COURRIER-PICARD.FR

Plus de photos
sur notre site internet

L'ACTUALITÉ EN FLASH

ALBERT

Le chauffard rate son virage et prend la fuite



Un conducteur a raté son virage rue Jean-Guyon à Albert, samedi 3 mars vers 6 h 30. Il a défoncé le grillage et embouti deux voitures qui étaient garées sur le parking de l'ancienne station essence. En prenant la fuite, il a failli renverser un agent de sécurité qui plaçait les commerçants du marché hebdomadaire, à deux pas, place Leturcq. Sa plaque d'immatriculation a été relevée, le chauffard a été identifié.

CHEPY

Les veaux se font la belle

Trois veaux ont pris la poudre d'escampette samedi, à Chepy, à l'ouest d'Abbeville dans la Somme. Ils ont profité que la barrière de leur pâture soit ouverte pour aller se promener dans le village près de la voie ferrée. Le propriétaire, habitant à côté du pré a été averti par les gendarmes, qui l'ont aidé à rapatrier ses bêtes, déjà arrivés à la sortie du village en direction de Valines.

ROSIÈRES-EN-SANTERRE

Vol de carburant en réunion

Il était environ 2 heures, dans la nuit de vendredi à samedi, quand cinq individus – quatre mineurs et un jeune adulte – ont été surpris par les gendarmes en train de voler du carburant. Ils ont été placés en garde à vue. Ils ne sont pas originaires de la circonscription de Péronne-Albert-Ham-Chaulnes.

AUTEUIL

Un accident de calèche fait un blessé

Une personne a été légèrement blessée, samedi vers 15 heures lors d'un accident de calèche sur la RD 927, au niveau du rond-point de Saint-Quentin, à Auteuil (Oise). Le cheval, qui tractait deux personnes, a pris peur et a fait se renverser la calèche. La route a été barrée le temps d'être dégagée.

SONGEONS

Un motard blessé lors d'une perte de contrôle

Un motard de 24 ans, originaire de Grainville, dans l'Eure, a perdu le contrôle de sa moto, ce samedi après-midi, sur la D 930, à la sortie de Songeons. Il a heurté la souche d'un arbre. Les pompiers l'ont conduit à l'hôpital de Beauvais, avec une jambe fracturée.



AISNE

Neige et verglas : treize blessés légers

Les sapeurs-pompiers de l'Aisne sont intervenus à douze reprises dans la nuit de vendredi 2 au samedi 3 mars (comme ici à Lesdins, près de Saint-Quentin). Le département était placé en alerte orange. Les sapeurs pompiers comptent trois accidents de la route et neuf chutes de personnes. Les secours ont ainsi pris en charge treize blessés légers.

MAREUIL-CAUBERT

Accident matériel

Un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule, samedi 3 mars à 5 h 25, dans la Grande Rue de Mareuil-Caubert à côté d'Abbeville. Il a percuté un véhicule en stationnement. Le conducteur est indemne. Sa passagère a été conduite à l'hôpital d'Abbeville pour examens de contrôles.

NAMPONT-SAINT-MARTIN

Feu de cabanon

Un feu de cabanon s'est déclaré au 1 route de Villers, à Nampont-Saint-Martin, village à la frontière de la Somme et du Pas-de-Calais. D'origine accidentelle, le sinistre a été rapidement circonscrit par les pompiers sans propagation à la maison.